



avaclim



iles  
de  
paix

anitidæ  
filiales & territoires



## ATELIER PREPARATOIRE PAYS A LA TENUE DE DESERTIF' ACTIONS 2022

Rapport d'atelier



Mars 2022

## Informations Générales

L'atelier a été organisé par un consortium d'ONG et d'association de développement composé de l'ONG ARFA, du SPONG, de l'ONG NITIDAE, de Terre et Humanisme, de Tree Aid, de Diobass Burkina, de l'ONG Ile de Paix, de l'ONG Autre Terre. Ce consortium a assuré le financement de l'atelier.

## Introduction

Pour lutter contre la dégradation des sols et des terres, les émissions de Gaz à Effet de Serre et l'insécurité alimentaire, une transition vers des systèmes alimentaires plus durables et inclusifs s'impose. Dans ce contexte, l'agroécologie offre une approche intégrée qui applique simultanément des concepts et des principes écologiques et sociaux à la conception et à la gestion des systèmes alimentaires et agricoles. Ainsi, **Désertif'actions 2022 se donne pour ambition de mettre l'agroécologie au cœur de l'agenda de la lutte contre la désertification et la dégradation des terres, en partageant et mettant en commun les résultats des actions menées par la société civile et la recherche.**

Désertif'Actions se déroulera sur l'ensemble de l'année 2022 suivant un processus en trois phases : (1) atelier préparatoire pays (2) 15ème Conférence des Parties de la Convention Désertification prévues en mai 2022 en Côte d'Ivoire et (3) le Sommet international à Montpellier (France) en fin d'année. Cette formule ambitionne de recueillir les points de vue et contributions du plus grand nombre d'acteurs, et de constituer une base participative légitime pour peser sur la décision publique de mise en œuvre de l'agroécologie.

Au niveau du Burkina, les acteurs et organisations de la société civile actives dans la gestion durable des terres et la promotion de l'agroécologie ont choisi de se concerter autour de 3 thématiques prioritaires que sont (i) la sécurité alimentaire, (ii) le changement climatique, (iii) la Grande Muraille Verte. Les positions et recommandations nationales issues de ces concertations seront présentées lors de la COP 15.

Le présent rapport présente l'ensemble de discussions ainsi que les recommandations de la société civile burkinabè faites au cours de l'atelier préparatoire pays tenue les 17 et 18 mars 2022 à l'hôtel des conférences Ouind Yidé sis à Dassasgho en face de l'échangeur de l'Est.

### 1. Objectifs et résultats attendus de l'atelier

Cet atelier avait pour objectif principal de permettre l'élaboration de positions et de recommandations partagées de la part de la société civile Burkinabé. Plus spécifiquement, l'atelier poursuivait les objectifs suivants :

- Favoriser les échanges entre les acteurs de la société civile sur les enjeux dans le domaine de l'agroécologie et de la lutte contre la désertification et le changement climatique ;
- Donner la parole à des acteurs engagés dans le pays, et les collectivités locales, qui ne pourront pas être présents à Désertif'Actions 2022, de s'exprimer et d'être pris en compte dans une dynamique de plaidoyer international ;
- Aider à constituer un fond argumenté sur l'agroécologie et la lutte contre la désertification, qui tienne compte des spécificités nationales, et qui sera mutualisé lors du webinaire international, pour être porté par les porte-paroles de la société civile lors de la COP15, puis approfondi lors du Sommet international D'a 22

Les résultats attendus étaient les suivants :

- Des éléments de positions des acteurs de la société civile en lien avec les trois thématiques retenues pour cet atelier qui: (i) sécurité alimentaire, (ii) changement climatique, (iii) Grande Muraille verte ;
- Des recommandations par thématique phare retenue, et qui doivent principalement être en direction des institutions internationales, des Etats et de la convention, mais aussi à destination de la société civile sous forme d'engagements ;

- Un fond argumenté sur l'agro-écologie, la lutte contre la désertification et le changement climatique, tenant surtout compte des réalités nationales, est constitué pour être porté par les porte-paroles lors de la 15<sup>ème</sup> COP.



TDR atelier pays  
préparatoire à Désert

## 2. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par deux allocutions : le mot de bienvenu du Coordonnateur Général de ARFA représentant le PCA de ARFA et du discours d'ouverture de la coordinatrice adjointe du SPONG représentant le PCA du SPONG. A l'issue de son allocution, la parole fut donnée à Dr Yacouba SAVADOGO, conseiller technique du Ministre en charge de l'Environnement, qui a par ailleurs assuré la modération de l'atelier. A la fin des différentes allocutions, le présidium s'est retiré pour les interviews de la presse locale et la photo de famille.

## 3. Déroulement de l'atelier

Conformément au programme en annexe, plusieurs communications ont permis d'alimenter les réflexions et préparer les participants à la formulation de recommandations fortes pendant les travaux en groupe.

### a. Communication 1 : Désertif Actions 2022, contenu et enjeux

Par Pierre Omer Ouedraogo, Chargé de programme du SPONG et Point Focal du RéSaD au Burkina Faso

**Résumé** : Désertif Actions, est une dynamique internationale de la société civile visant à lutter contre la désertification. Désertif Action 2022 souhaite porter l'agroécologie au cœur des solutions. Elle est une initiative du **RéSaD** qui se constitue de 3 plateformes au Sud (Niger, Burkina Faso et Mali) et une plateforme au niveau du Nord (Groupe de travail Désertification). C'est une initiative coordonnée par le CARI qui intervient depuis 10 ans au Burkina Faso pour : (i) structurer le plaidoyer de la société civile, (ii) renforcer les capacités des acteurs, (iii) accompagner les initiatives locales et les actions terrain des OSC et des collectivités, et (iv) sensibiliser à la lutte contre la désertification. Le RéSaD est également en appui de l'initiative africaine Grande Muraille Verte avec l'accélérateur de la Grande Muraille verte qui mobilise la société civile en appui à l'initiative.

A travers les 4 sessions précédentes de Désertif Actions, plusieurs thématiques ont été traitées : « L'appel de Montpellier », « terre et changement climatique », « terre et climat », « nous sommes la terre qui se défend contre la désertification ».

Pour l'édition 2022 de Désertif Actions, l'organisation se fera en trois phases. **Phase 1** : Réunir les acteurs de la société civile dans chaque pays afin d'affiner la position de la société civile sur une ou plusieurs thématiques majeures. Pour la Burkina 3 thématiques majeures sont retenues : Sécurité alimentaire, Changement Climatique et Initiative Grande Muraille Verte. **Phase 2** : mai 2022, participation des porte-paroles de la société civile pour mobiliser les argumentaires (produits en phase I) à la COP 15 à Abidjan et **Phase 3** : décembre 2022, conclusions issues de la COP 15, partage d'expériences et discussions. 300 participants prévus pour se réunir à Montpellier en Décembre 2022, 3 jours de sommets (Plénières, ateliers thématiques), un espace forum ouvert à tous les (projections, conférences, débats, expositions).



Présentation\_D'a\_202  
2.pptx

### b. Communication 2 : De quelles manières l'agro écologie peut-elle répondre aux crises alimentaires et contribuer à la souveraineté des communautés en termes d'alimentation ?

Par Dr Cédric Kambiré, IRSAT

**Résumé** : 16,4% de la population burkinabè était sous-alimentée en 2019 ; et les perspectives ne sont pas meilleures car la croissance démographique entraîne une hausse des besoins en alimentation au Burkina. De plus, la zone risque d'être une des zones les plus affectées par la baisse des rendements :

elle est soumise à la dégradation des ressources naturelles et aux dommages importants liés aux pesticides. L'agro écologie pourrait répondre à ces défis. Le contexte burkinabè pourrait compliquer la situation dans les années à venir. Chaque année 470 000 ha de terres dégradées qui perdent en nutriments et sont soumises à l'érosion. Aussi, le coût de l'inaction lié aux pesticides dans la filière coton au Burkina est chiffré en termes de dommages sur la santé humaine, animale, etc.

L'agroécologie : pratiques, science mais aussi mouvement social. Pour voir si elle peut être une solution, on peut prendre l'exemple de Cuba où les enjeux socio-économiques ont été résolus. En Afrique, elle serait productrice d'emplois (secteur agricole) et permettrait de mieux assurer la sécurité alimentaire et souveraineté alimentaire des populations. Comment l'AE peut participer à solutionner les enjeux cités au-dessus ? Elle permettrait : (i) d'atténuer les facteurs limitant : manque d'eau, disponibilité limitée des nutriments des sols, inadaptation de la mécanisation, maladies et ravageurs, manque de connaissance ; (ii) de recapitaliser le substrat organique des sols (iii) de promouvoir des systèmes bio divers (polyculture, associations de cultures) pour amélioration des rendements et de la qualité nutritionnelle (iv) de promouvoir les travaux antiérosifs qui améliorent les rendements (v) de promouvoir l'agroforesterie et la conservation des sols (vi) de promouvoir l'agriculture de conservation (vii) de promouvoir la gestion intégrée des ravageurs que l'on peut coupler à l'agroforesterie (viii) promouvoir les intrants biologiques ; (ix) d'améliorer de la qualité des produits (bêta-carotène) et pas seulement des rendements ; (x) de préserver la biodiversité,.



Communication  
Kambire\_032022.pptx

### c. Communication 3 : De quelle manière l'agro écologie peut-elle s'inscrire dans la définition et la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau (CDN) national en matière de changements climatiques ?

Par Mme Marthe BARO/KY du Secrétariat Permanent du Conseil National du Développement Durable (SP/CNDD) -Ministère en charge de l'Environnement,

**Résumé** : Le rapport du GIEC souligne que les causes naturelles ne contribuent pas plus que 11% au réchauffement climatique donc tout le reste est issu des causes anthropiques. Deux voies pour lutter contre le changement climatique et maintenir le réchauffement climatique en deçà de 2°C en 2100 : (1) L'atténuation consiste à réduire ou limiter les émissions de gaz à effet de serre et (2) L'adaptation aux changements climatiques indique l'ajustement des systèmes naturels. A la COP 21 à Paris, chaque pays a dû donner ses prévisions de contribution pour que leurs ambitions reflètent vraiment leurs réalités. Le Burkina Faso avait sa CDN depuis 2015 et était prêt à réduire ses émissions de 18,2% à l'horizon 2020. Après l'évaluation (2020), les nouvelles ambitions de réduction de GES sont fixées à 29,42% à l'horizon 2030. Deux scénarii existent pour arriver à la réduction des 29,42% à l'horizon 2030 : (a) scénario inconditionnel : les moyens financiers sont acquis ; réduction de 19,6% des émissions d'ici 2030 ; (b) scénario conditionnel : sous condition de ressources ; devrait permettre de réduire 9,82% des émissions d'ici 2030.

Les activités prévues dans le secteur **agricole/élevage** dans le scénario inconditionnel devraient participer à réduire de 8% les émissions de GES. Mais la part de l'agro écologie dans ces 8% n'est pas calculée, identifiée clairement. L'AE joue sur les 2 volets : adaptation et atténuation.



Presentation\_atelier\_  
Dsertif\_Action\_Marthe

### d. Communication 4 : L'Initiative pour la Grande Muraille Verte au Sahara et au Sahel (GMV)

Par M. DOULKOM Adama, Coordinateur National de l'Initiative pour la Grande Muraille Verte au Sahara et le Sahel au Burkina Faso

**Résumé** : Les projets de l'IGMV au Burkina sont intégrés dans le scénario inconditionnel de la CDN vu précédemment. L'objectif est de restaurer 2,6 millions d'hectares au Burkina Faso et 100 millions sur la zone entière de l'initiative.

**Feuille de route : 5 axes stratégiques :**

- restauration des terres et gestion durable des écosystèmes
- chaînes de valeurs
- infrastructures et énergies renouvelables
- changement de comportement / environnement
- gouvernance

Différents documents ont été mis en place, notamment une Bande Dessinée et SIG collaboratifs afin de capitaliser largement les initiatives des acteurs parties prenantes de l'IGMV : OSC, secteur privé, collectivités territoriales et de l'administration.

**Question de la recherche** : il est encore nécessaire de fournir des évidences pour aller chercher des financements sur la pertinence de l'agro écologie pour la lutte contre la désertification (collaboration autour de 12 thèmes avec université de Louvain La Neuve, Belgique).

**Comment mobiliser les ressources financières pour mettre en œuvre les activités ?** Si on veut avoir des résultats, il faut de la collaboration entre les différents acteurs. C'est pourquoi l'initiative s'appuie maintenant sur les réalisations des OSC. Les acteurs OSC peuvent venir chercher des projets appuyés/ financés par l'initiative, mis en œuvre par des acteurs terrain mais qui doivent être capitalisés.

#### **Déficits et pistes de solutions :**

- comment harmoniser les données de la recherche sur les performances en agroécologie ? vulgariser la méthode d'évaluation des performances pour harmonisation ?
- faible concertation, cohérence dans l'action, activités trop sectorielles alors que l'AE est transversale
  - o miser sur la coalition autour de la grande muraille verte (réunion début mai pour voir comment l'initiative GMV et l'AE participe à la restauration des terres)
  - o renforcer le rôle des investisseurs privés pour qu'ils investissent dans les zones dégradées
- insuffisance de performance de la capitalisation et suivi-évaluation des projets et programmes de la Grande Muraille verte ;
- des instruments juridiques et réglementaires en faveur de l'AE peu efficaces
  - o mener un plaidoyer au niveau national pour trouver des mécanismes de promotion de l'AE ; au-delà de l'accord de principe pour que l'agro écologie s'intègre aux politiques publiques dans les faits.
  - o intégrer les principes et pratiques AE aux modèles de développement agricole actuels
- limite de la mobilisation des ressources financières : il faut saisir les opportunités de financement :
  - o Décennie de la restauration des écosystèmes par les Nations-Unies
  - o « Agro écologie - passage à l'échelle supérieure » FAO
  - o One planet summit
- la problématique sécuritaire dans la zone



Présentation IGMVSS  
D'A 22 rev.pptx

#### **e. Communication 5 : COP 15 UNCCD, enjeux et défis actuels**

Par M. Lazare D. TAGNABOU, Secrétariat Permanent CNDD, Point Focal national convention des Nations-Unies sur la Lutte Contre la Désertification (CNULCD)

**Résumé** : Le constat de la rupture de l'équilibre écologique amène à mieux expliquer les thèmes : dégradation, zones arides, semi-arides, subhumides sèches et zones touchées par la désertification. La CNULCD est le seul accord mondial juridiquement contraignant sur les questions foncières adoptée en 1994, ratifiée par 115 pays et entrée en vigueur en 1996. Ses objectifs sont (i) Mobiliser des ressources en faveur de la mise en œuvre de la Convention par l'instauration de partenariats efficaces entre acteurs nationaux et acteurs internationaux ; (ii) Améliorer les conditions de vie des populations touchées ; (iii) Améliorer l'état des Ecosystèmes touchés et (iv) Dégager des avantages généraux de mise en œuvre de la Convention Conférence des parties (COP) qui se réunit tous les 2 ans et examine les rapports soumis par les parties (196 parties + l'Union Européenne). La prochaine COP 15 aura lieu à Abidjan (RCI) sur le thème de la restauration des sols arides et des forêts dégradées pour une agriculture du futur avec notamment la participation et contribution des **organisations de la société civile et du secteur privé** aux réunions et à d'autres activités liées à la COP.

Les enjeux de la COP 15 sont :

- Le suivi des décisions adoptées lors de la COP14 en Inde;
- L'intégration de l'ODD 15 et de sa cible 15.3 à la mise en œuvre de la Convention (atteinte de la neutralité en matière de dégradation des terres);
- Modalités de l'évaluation à mi-parcours du cadre stratégique de l'UNCCD (2018-2030);
- Mise en œuvre de la Décennie des écosystèmes et des parcours pastoraux;
- La mise en œuvre effective de la Convention: Examen des rapports et de ses recommandations à la Conférence des Parties; du CRIC, CST, et suivi des cadres directifs et questions thématiques;
- Examen du rapport du Comité de la science et de la technologie et de ses recommandations à la Conférence des Parties;
- Promotion et renforcement des liens avec les autres conventions pertinentes (Rio) ainsi qu'avec les organisations, institutions et organismes internationaux compétents;
- Examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan de communication de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et de la Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification (2010-2020) ;
- Participation et contribution des organisations de la société civile aux réunions et à d'autres activités liées à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification ;
- Participation et contribution du secteur privé aux réunions et à d'autres activités liées à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, et stratégie de mobilisation des entreprises.



Présentation  
SPCNDD.pptx

## 4. Recommandations de l'atelier

Au terme des échanges nourris par les travaux en groupe, les acteurs de la société civile engagés dans la gestion durable des terres et la promotion de l'agroécologie ont, au regard des problématiques actuelles et de l'impérieuse nécessité d'adopter rigoureusement des trajectoires de changement systémique, formulés les recommandations suivantes :

### a. Sécurité alimentaire

- Faciliter l'accès des agro-sylvo-pasteurs aux intrants (semences, engrais organique, bio pesticide) de qualité adaptés à l'agroécologie à travers des subventions et des quotas représentant au minimum 25% des fonds destinés à la subvention aux intrants agricoles ;
- Mettre en place des mesures de soutien aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) de production d'intrants (semences, engrais organique, bio pesticide) agroécologiques afin de les rendre plus performantes et compétitives ;
- Accompagner la transition agroécologique des systèmes alimentaires (production, transformation, commercialisation et consommation des produits agroécologiques) pour assurer la disponibilité, la proximité et la qualité des produits de grande consommation tout en créant de la richesse au niveau local ;

### b. Changement climatique

- Mobiliser et rendre accessibles les financements en faveur de la transition agroécologique
- Soutenir la mise en œuvre du plan national d'adaptation au changement climatique en renforçant les capacités techniques des acteurs œuvrant dans la GDT et l'agroécologie
- Soutenir la formation, la recherche et l'innovation en matière de gestion durable des terres et de promotion de l'agroécologie en misant sur la collaboration entre instituts/centres de recherche et le monde paysan.

### c. Grande Muraille Verte

- Adopter une approche triple « gestion des terres - sécurité alimentaire - paix » dans la mise en œuvre des projets et programmes l'Initiative pour la Grande Muraille Verte au Sahara et le Sahel au Burkina Faso ;

- Soutenir la sécurisation foncière pour garantir la durabilité des investissements dans la gestion des terres et l'agroécologie ;
- Renforcer la participation de la jeunesse et des femmes dans la mise en œuvre des projets et programmes l'Initiative pour la Grande Muraille Verte au Sahara et le Sahel au Burkina Faso

## 5. Contenu des travaux

### 5.1. Contexte national de l'agroécologie

#### 5.1.1 Description des spécificités de l'agroécologie au Burkina Faso

Au Burkina Faso, l'agroécologie est vue comme un ensemble de pratiques agricoles visant à produire sans utiliser des intrants chimiques de synthèse (engrais et pesticides). L'agroécologie est souvent qualifiée d'agriculture du passé. L'agroécologie est aussi souvent confondue à l'agriculture biologique, l'agriculture durable, l'agriculture de conservation.

L'agroécologie est donc considérée comme un ensemble de techniques visant à pratiquer une agriculture (Élevage, foresterie, apiculture, pisciculture, etc.) plus respectueuse de l'environnement et des spécificités écologiques. L'agroécologie valorise les savoirs locaux, et est portée par la société civile. Pendant la révolution d'août 1983 il y a eu la volonté politique. Tout serait parti du centre de Gorom Gorom à l'école de Pierre Rabi où l'agroécologie était expérimentée pendant la période révolutionnaire. Plus tard, il y a eu l'émergence de l'agroécologie avec d'autres acteurs notamment la société civile. Le plaidoyer de la société civile a permis la nomination d'un point focal national en 2018 au sein du ministère en charge de l'agriculture, puis d'un correspondant national Agroécologie.

L'agroécologie dans sa définition est multiple. D'après les expériences partagées par les participants de l'atelier, l'agroécologie burkinabè incarne différentes dimensions résumées dans le tableau ci-dessous :

<b>Dimensions de l'agro écologie multiple</b>	<b>Illustrations par la société civile burkinabè</b>
Démocratique et inclusive	Aspect genre, gouvernance communale et communautaire/décentralisée, inclusion sociale, vulgariser/valoriser savoir-faire paysans ; écologie populaire : mettre en place un centre pop de loisirs pour partage d'idée, faire la promotion de pratiques qu'ils ont tendance à abandonner (banco, voute nubienne) Dimension genre avec une grande proportion des acteurs qui sont des femmes
Foncière	Conditions foncières, accès aux femmes à la terre
Energétique	Foyers améliorés, bio digesteurs,
Economique (activités génératrices de revenus)	Transformation et mise en marché, accès et inclusion financière ; systèmes de production végétale et animale (maraichage, grandes cultures), apiculture,
Socio-culturelle	Conservation du patrimoine semencier paysan ; auto production de bio intrants et bio pesticides ; pratiques traditionnelles comme le zaï suite à la sécheresse qui a été amélioré ; fosses fumières ; les bosquets villageois préservés et dont l'exploitation était interdite ; vulgariser, valoriser savoir-faire paysans ; pratique de la jachère, culturelle ; association de cultures ; utilisation traditionnelle des plantes ; écologie populaire : mettre en place un centre pop de loisirs pour partage d'idée, faire la promotion de pratiques qu'ils ont tendance à abandonner (banco, voute nubienne) ; Santé des consommateurs, partage de connaissances et des technologies,
Politique	A travers les activités de plaidoyer des organisations, cadres d'échange avec les mairies ; En 2018, nomination d'un point focal agro écologie au niveau de la Direction Générale de la Production Végétale (DGPV) du Ministère de l'agriculture, puis d'un correspondant national agroécologie au sein du ministère en charge de l'agriculture.

Environnementale	Conservation de la biodiversité animale et végétale locale (pharmacopée, et usage culturel et traditionnel, etc.); reboisement, haies, RNA, mise en défens ; CES/DRS ; bocage sahélien ; bio pesticides et bio fertilisants
Scientifique	Recherche-action paysanne, travaux avec la recherche

5.1.2. Description de la trajectoire / l'historique de l'émergence de l'agroécologie au Burkina Faso (est-elle issue de mouvements populaires, politiques, de la science, etc. ?)

**L'agro écologie a toujours été paysanne** : les bosquets villageois préservés et dont l'exploitation était interdite ; vulgarisation, valorisation des savoir-faire paysans ; pratique de la jachère, culturelle ; association de cultures ; collaboration avec les éleveurs qui parquent les bœufs dans les champs, etc. Les zones les plus dégradées notamment les régions du Nord, du Sahel du Centre Nord et une partie de l'Est adoptent d'avantage les pratiques agroécologiques par rapport aux autres régions du Burkina. Dans ces régions l'on retrouve une diversité de pratiques agroécologiques principalement axées sur la récupération des terres dégradées, la gestion de la fertilité des sols, l'agroforesterie, la gestion de l'eau.

**Suite aux sécheresses** récurrentes (1973), aux famines dans les années 70 et 80 les acteurs ont cherché à améliorer l'efficacité des pratiques AE. Cela s'est fait par l'implication de la science et de la recherche qui est toujours d'actualité. Aussi, lors de la période révolutionnaire, des mesures fortes avaient été prises en faveur de l'AE à travers les trois luttes : divagation des animaux, coupe abusive du bois, et feu de brousse (T. Sankara a été le premier président à mentionner « les appétits incontrôlables » vis-à-vis de la terre et à porter le sujet de l'environnement devant la communauté internationale).

**De nos jours, l'ascension de l'AE est grandement portée par la société civile burkinabè** qui est organisée : collaboration pour élaboration d'une charte de l'AE, stratégie de certification, boutiques de commercialisation des bios intrants. On note également une proportion importante de femmes (dimension genre) engagées dans l'agroécologie. **Cet engagement de la société civile, notamment le plaidoyer du CNABio a abouti en 2018 à la nomination d'un point focal agroécologie** au niveau de la Direction Générale de la Production Végétale (DGPV) du Ministère en charge de l'agriculture puis d'un correspondant national agroécologie. Par la suite, une dimension agroécologique est donnée dans les politiques sectorielles actuelles (PNSR III, PNIASP, etc.) et enfin la stratégie nationale agroécologie est élaborée assortie de son plan d'action.

Pour autant, on assiste toujours à des cas d'intoxication alimentaire liés aux pesticides et à une grande pollution des eaux et des sols (orpaillages, intrants de synthèse, sachets plastiques, etc.). **Il est donc utile de poursuivre les efforts en matière de plaidoyer, de sensibilisation aux questions d'agroécologie.**

## 5.2. Résultats des travaux sur les thèmes retenus

### 5.2.1. La sécurité alimentaire

La situation de la sécurité alimentaire se dégrade de plus en plus et est accentuée par le contexte sécuritaire et sanitaire. L'utilisation abusive des produits chimiques a occasionné des cas d'intoxication alimentaire et de pollution des sources d'eau.

En outre, l'apparition de nouveaux besoins économiques (transformation, industries, alimentation des animaux) occasionnent une pression sur les denrées alimentaire provoquant ainsi une concurrence avec l'alimentation humaine. En outre, l'occupation des terres agricoles réduisent les possibilités de productions. Au regard de tout ceci, les perspectives alimentaires ne sont pas reluisantes, même si cela peut se présenter comme une opportunité pour développer la consommation locale.

Les solutions et les argumentaires de la société civile Burkinabé face aux enjeux de la sécurité alimentaire sont :

Enjeux	Solutions	Argumentaires
Qualité sanitaire des aliments	La certification SPG (Système Participatif de garantie)	La certification SPG suit un processus participatif qui implique un contrôle rigoureux de la production, garantissant la qualité sanitaire des produits et préservant donc la santé des consommateurs. Le label préserve l'identité des produits.

Qualité nutritionnelle des aliments	La maîtrise de l'itinéraire technique de production depuis la production jusqu'à la consommation  Education nutritionnelle des producteurs	La recherche met à la disposition des acteurs des fiches techniques de production permettant de garantir le respect des bonnes pratiques culturales  Le respect de ces pratiques confère une meilleure qualité nutritionnelle des aliments comparativement aux produits non agro écologiques permettant de lutter efficacement contre la malnutrition  Les techniques agroécologiques permettent une durée de conservation plus longue des produits en comparaison aux produits conventionnels
Disponibilité des aliments	Accompagnement des producteurs (matériels et technique)  L'organisation des acteurs	Restauration de la capacité de production des terres marginales ce qui permet de les rendre plus résilients et de les fixer dans leurs terroirs et éviter les conflits.  Donner aux jeunes des opportunités de développement
Accessibilité des aliments	L'agro écologie facilite la mise en relation entre producteurs et consommateurs	A travers la promotion de la production locale, l'agro écologie permet la réduction de l'empreinte écologique  La traçabilité des produits est aussi garantie  Permet le respect du droit à l'alimentation
Gestion de l'eau et Qualité de l'eau	Utilisation efficiente et rationnelle de l'eau,  La qualité des eaux de forage, de puits etc...  Le recyclage, la dépollution et la phytoremédiation des eaux.	L'eau est une denrée de plus en plus rare,  Les risques de sécheresse et d'inondation sont de plus en plus élevés  Il est nécessaire de développer des stratégies pour une bonne maîtrise de l'eau afin d'éviter les pertes de ce liquide précieux  La mauvaise qualité de l'eau (eau usée,) est à la base de nombreuses maladies (son utilisation en agriculture surtout pour le maraichage)
Gestion des ennemis des cultures	Utilisation des bio pesticides  Ennemis naturels  Technique culturale (contrôle des cultures)	Produire durablement et suffisamment  Préserver la santé humaine
Santé des sols	Utilisation des biofertilisants ;  Technique culturale (rotation, association, labour adapté)  Agroforesterie (Plantes fertilisantes)	Préservation et récupération jusqu'à la neutralité en matière de dégradation des terres  Gestion durable des sols
Autonomie des semences	Renforcement des capacités (formation, sensibilisation etc...)	Garanti le respect du droit à l'alimentation (produire ce qu'on veut manger, souveraineté semencière)
Disponibilité des intrants en quantité et en qualité	Renforcement des capacités techniques et matériels et à tous les niveaux (producteurs, entreprises agricoles etc...)	Réduction des risques de nuisances des intrants de synthèse  Réduction de la pénibilité du travail  Réduction des coûts de production  Réduction des risques de rupture

## 5.2.2. L'Initiative Grande Muraille Verte

Au regard des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces dans le domaine de la lutte contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse (DDTS), les défis majeurs à relever pour l'IGMVSS sont les suivants :

- Contribuer à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations et créer les conditions favorables à la création de revenus ;
- Inverser la tendance à la dégradation des terres par une large diffusion des bonnes pratiques de gestion durable des terres et d'adaptation au changement climatique ;
- Élever le niveau de conscience environnemental des composantes de la population, ainsi que ses capacités à faire face aux différentes manifestations de la DDTS.
- Améliorer la structuration et la coordination des interventions des acteurs et de faciliter l'amplification des bonnes pratiques de gestion durable des terres.

Au Burkina Faso, la stratégie et plan d'actions de l'IGMV sont orientés vers la GDT. Les premières élaborées pour la période 2012 – 2017 ; et les secondes pour la période 2018 – 2022 (*en cours de relecture pour l'aligner sur les objectifs 2030- décennie restauration des écosystèmes*)

Ainsi, au Burkina, l'IGMV vise

- La restauration des terres et gestion durable des écosystèmes
- Le Développement des chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales
- La réalisation d'infrastructures résilientes au climat et l'accès aux énergies renouvelables
- Le Renforcement des Capacités et Education Environnementale
- La Gouvernance

L'IGMV couvre actuellement 5 régions, 19 provinces, 132 communes pour une superficie de 133 336 km<sup>2</sup>.

Au Burkina, on note le rôle important dans l'émergence de partenariats multi-parties prenantes (le secteur privé, Association, ONG, OSC, collectivités territoriales et le gouvernement) pour encourager favoriser les investissements dans la GDT.

Les solutions et les argumentaires de la société civile Burkinabé face aux enjeux de l'initiative Grande Muraille Verte

Enjeux	Solutions	Argumentaires
Restauration des terres et gestion durable des écosystèmes	Les techniques de Conservation des Eaux et des Sols/Défense et Restauration des Sols (CES/DRS)	Ces techniques permettent de restaurer les sols et la nappe phréatique, de garder l'humidité en cas de stress hydrique. Elles permettent de s'adapter et d'atténuer les effets du changement climatique.
	<b>Agroforesterie</b>	Permet de restaurer les sols par la fixation de l'azote et la régénération du couvert végétal. C'est une technique d'adaptation et d'atténuation aux effets du changement climatique
	Intrants organiques (fertilisants et produits phytosanitaires)	Permettent de garder la fertilité des sols, améliore la santé et la structure du sol ainsi que la conservation de la diversité biologique, favorise la séquestration du Carbone et permet d'améliorer la durabilité des systèmes de production
Développement des chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales	Développer la consommation locale des produits issus de pratiques agroécologiques	La consommation locale des produits issus des pratiques agroécologiques, développe le marché des produits agroécologiques, stimule la production agroécologique et motivent les agriculteurs utiliser des techniques de production permettant la restauration et une durable des terres.
Accessibilité aux infrastructures résilientes au climat et accès	Subventionner/ faciliter l'accès des populations vulnérables	Faciliter ou subventionner l'accès des populations vulnérables notamment rurales aux infrastructures comme les biodigesteurs, les bassins de captage des eaux de ruissellement, l'énergie solaire améliore la

aux énergies renouvelables		résilience des populations face au stress hydrique, aux poches de sécheresse, accentue la production et l'utilisation de la matière organique, et permet de développer des activités génératrices de revenu au profit des jeunes et des femmes
Renforcer l'écocitoyenneté	Intégrer dans le cursus scolaire académique et dans la formation des adultes (les centres d'alphabétisation) des modules de formation sur l'éducation environnementale	L'éducation environnementale pour tous (depuis le préscolaire, jusqu'à l'université en passant par les centres d'alphabétisation) transforme les hommes et femmes en écocitoyens

### 5.2.3. Les changements climatiques

Les changements climatiques sont perceptibles au Burkina. Ils se manifestent par des températures de plus en plus élevées, une irrégularité des pluies avec des inondations et des poches de sécheresse, voire des arrêts brusques des pluies. Au Burkina, la lutte contre le changement climatique se caractérise par la mise en place de mesures d'adaptation et d'atténuation. Ainsi, pour le secteur agriculture, les mesures suivantes sont prises :

- ✓ Mise en culture de variétés précoces ou résistantes à la sécheresse
- ✓ Mise en œuvre de techniques de conservation des eaux et des sols (cordons pierreux, diguettes, diguettes filtrantes, terrasses, demi-lunes, agroforesterie, fixation des dunes, etc.)
- ✓ Promotion de la gestion durable des terres (GDT)
- ✓ Amélioration de l'accès à l'information climatique
- ✓ Mise en place de l'assurance agricole

Pour le secteur l'élevage, les mesures suivantes sont prises :

- ✓ Lutte contre les feux de brousse pour éviter la destruction des réserves fourragères de saison sèche
- ✓ Mise en œuvre de bonnes pratiques zootechniques et pastorales (hydraulique pastorale, gestion des ressources pastorales, fauche et conservation du fourrage, cultures fourragères, ensilage, mobilité du bétail et transhumance, etc.)
- ✓ Prise en compte de la variabilité climatique dans la conception des projets et programmes de développement par les acteurs au moyen d'un renforcement de leurs capacités
- ✓ Préservation de l'élevage des bovins sévèrement menacés par la variabilité climatique
- ✓ Adoption par les éleveurs de techniques de production animale adaptées au climat chaud

Pour le secteur de la foresterie, les mesures suivantes sont prises :

- ✓ Mise en œuvre des bonnes pratiques forestières et agroforestières (coupe sélective du bois de feu, régénération naturelle assistée, défrichement contrôlé, etc.)
- ✓ Gestion Communautaire et Participative des ressources forestières et fauniques
- ✓ Exploitation accrue et durable des produits forestiers non ligneux (PFNL)

De façon transversale, pour préserver les ressources en eau et améliorer l'accès à l'assainissement les mesures suivantes sont prises :

- ✓ Surveillance des retenues d'eau (digues des barrages, débits d'eau, fonctionnalité des vannes, etc.)
- ✓ Réalisation de retenues d'eau : construction de puits modernes, de forages à grand débit, de barrages; aménagements de mares ; dérivation de cours d'eau
- ✓ Lutte contre l'ensablement des plans d'eau
- ✓ Développement de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)
- ✓ Elaboration de schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux
- ✓ Réduction de la pénibilité d'accès des femmes à l'eau potable en période de sécheresse par des technologies appropriées

Les solutions et les argumentaires de la société civile Burkinabé face aux enjeux du changement climatique

Enjeux	Solutions	Argumentaires
Atténuation et adaptation face aux effets du CC	Les techniques de Conservation des Eaux et des Sols/Défense et Restauration des Sols (CES/DRS)	Ces techniques permettent de restaurer les sols et la nappe phréatique, de garder l'humidité en cas de stress hydrique. Elles permettent de s'adapter et d'atténuer les effets du changement climatique.
	Le Boccage sahélien	Un paysage rural de prairie et/ou de champs entouré de haie vives et bois. <b>Exemples parlants</b> : De 2019 à 2021 « Terre Verte » a pu aménager 828 ha en boccage qui va contribuer à ravitailler les nappes par les mares dans les champs, à stabiliser le carbone par les techniques de restauration (zai-compost), à restaurer la diversité biologique et adoucir le climat par le développement de la haie.
Adaptation face aux effets du CC	Les semences paysannes valorisées	<b>Valorisées</b> et adapté au terroir dans le cadre de l'agroécologie, résistent aux stress hydriques et s'adaptent à la variabilité saisonnière.
Atténuation et adaptation face aux effets du CC	<b>Les bios intrants</b> : biofertilisants et biopesticides	Permettent de garder la fertilité des sols, améliore la santé et la structure du sol ainsi que la conservation de la diversité biologique et favorise la séquestration du Carbone.
	<b>La mise en défens</b>	Elle permet de séquestrer le carbone par la restauration des sols et le développement du couvert végétal et la diversité biologique Elle permet aux producteurs de s'adapter aux changements climatiques en augmentant les rendements agricoles par la restauration des sols dégradés et leurs.
	<b>Agroforesterie</b>	Permet de restaurer les sols par la fixation de l'azote et la régénération du couvert végétal. C'est une technique d'adaptation et d'atténuation aux effets du changement climatique
Adaptation	<b>Assurance agricole</b>	L'assurance agricole, notamment sécheresse permet de dédommager les producteurs en cas de survenue de sécheresse. Cela permet de garantir un minimum de revenu aux agriculteurs

### 5.3. Messages de plaidoyer

#### 5.3.1. Message de plaidoyer sur la sécurité alimentaire

Objectif de changement	Cible de plaidoyer	Message de plaidoyer formulé à destination de cette cible
Assurer la santé des consommateurs par la production d'aliments sains et nutritifs	Assemblée nationale (les commissions spécifiques qui s'occupent de la santé publique)	Des lois et des politiques agro écologiques, c'est assurer le bien-être des générations présentes et futur
	les Ministères en charge du développement rural,	L'agro écologie s'est promouvoir la santé des consommateurs
Assurer la survie de l'humanité par la	Les ministères en charge du développement durable (secteur rural, mine, infrastructures,	Pas de futur pour l'humanité sans agro écologie

préservation des écosystèmes	recherche...), Les organisations supranationale	
Garantir la souveraineté alimentaire par la valorisation des ressources et des savoirs endogènes	Leaders d'opinion (collectivités territoriales, chefs coutumiers, religieux) Assemblée nationale, Ministères en charge du développement rural, de la culture	L'agro écologie pour la souveraineté alimentaire

### 5.3.2. Message de plaidoyer sur les changements climatiques

Objectifs des changements	Cibles de plaidoyer	Message de plaidoyer formulé à destination de cette cible
Produire des évidences scientifiques en faveur de l'agroécologie	Gouvernement, Université, FONRID, Académie des Sciences, CAMES	Mettre l'accent sur la recherche sur l'agroécologie
Renforcer le cadre institutionnel et juridique en faveur de l'agro écologie	Assemblée Nationale	Adopter des lois en faveur de l'agro écologie
	Gouvernement	Opérationnaliser la stratégie et le plan d'action sur l'agro écologie
Vulgariser les bonnes pratiques agro écologiques auprès des producteurs	Gouvernement	Révision des curricula pour intégrer l'agro écologie dans les écoles et centres de formations de formation
		Renforcement / recycler des capacités les agents de l'Etat, des OP et des OSC sur l'agro écologie
		Mettre fin à la concurrence entre les intrants agro écologiques et les intrants chimiques de synthèse
		Accompagner les acteurs engagés dans la promotion de l'agro écologie
		Arrêter de subventionner les intrants chimiques de synthèses et augmenter les subventions vers les bios intrants
		La prise en compte des préoccupations agro écologiques
Améliorer la mobilisation des financements en faveur de l'agro écologie	Bailleurs de fonds ou PTF	Faciliter l'accès aux financements Augmenter les enveloppes financières allouées à l'agro écologie
	Gouvernement	Renforcer les capacités de tous les acteurs ONG, OSC à la mobilisation des financements

### 5.3.3. Message de plaidoyer pour l'initiative Grande Muraille Verte

Objectif de changement	Cible de plaidoyer	Message de plaidoyer formulé à destination de cette cible
Faire bénéficier l'initiative GMV des fonds carbones en matière de récupération des terres	Initiative de la GMV	
Intégrer la société civile et la jeunesse dans les initiatives de la GMV	Initiative de la GMV	

Une approche triale : gestion des terres, sécurité alimentaire et paix	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Union africaine/secrétariat de la GMV</li> <li>- auprès des pays membres de l'initiative</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Message fort à destination de l'Union Africaine qui abrite le secrétariat de la GMV ;</li> <li>- Former à de nouvelles dynamiques de production de plants, pépinières ;</li> </ul>
Décloisonner les acteurs, les actions et créer des synergies entre acteurs de la société civile œuvrant dans l'AE et la lutte contre la désertification et le changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- à l'initiative de la GMV</li> <li>- les parties de la convention sur la désertification ;</li> </ul>	soutenir des mécanismes de synergie entre acteurs de la société civile œuvrant dans l'AE et la lutte contre la désertification et le changement climatique ;
Transformation agro écologique des systèmes de production (transformer le système alimentaire vers un système plus agro écologique)	Les producteurs et les organisations de producteurs ; faitières	Système de production agro écologique pour
Mettre en place des quotas et orienter des subventions vers les intrants organiques (25% de l'enveloppe de la subvention)	Etat, loi des finances et ministère de l'agriculture	répartition de 25% minimum pour les intrants organiques et 75% pour les conventionnels ; en soutien à la transition agro écologique ;
Mettre l'accent au soutien des PME dans la production d'intrants organiques (faciliter l'homologation des bios pesticides, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etat, loi des finances et ministère du commerce et de l'économie ;</li> <li>- institution de financement : banques, micro-finances,</li> </ul>	en soutien à la transition agro écologique, faciliter l'accès aux intrants pour les producteurs, développement du tissu économique local,
Transformation agro écologie des systèmes de transformation primaire (transformer le système alimentaire vers un système plus agro écologique)	Les transformateurs et transformateurs primaires (aspect genre important) ;	Sans utiliser d'intrants chimiques dans le processus de transformation
Transformation des modes consommation des produits agroalimentaires (transformer le système alimentaire vers un système plus agro écologique)	- les consommateurs = la population	Encourager le consommer sain : message de sensibilisation sur la préservation de la santé des consommateurs et des producteurs en même temps assurer une alimentation saine à l'ensemble de la population ; avec un accent particulier vis-à-vis des enfants en âge de scolarisation (cantines scolaires)
Intégration de la transition agro écologique dans les plans régionaux (PRD) et communaux de développement (PCD)	- Les collectivités territoriales	Intégration dans les plans régionaux (PRD) et communaux de développement (PCD) des actions de valorisation et de promotion de l'AE ; révision et reformuler
Faciliter la sécurisation foncière pour garantir les investissements dans la	- Collectivités territoriales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- montrer que l'accès à la terre et la sécurisation foncière est gage de développement local ;</li> <li>-</li> </ul>

<p>gestion des terres et l'agro écologie (parcelles mises en défens, etc.) Question de la sécurisation Question de l'accès Question de l'accès des personnes vulnérables (femmes) ;</p>	<p>(communes, Région) /élus locaux ;  - autorités coutumières ;  - Etat ;</p>	<p>- toucher la sensibilité de la cohésion sociale, équité et justice ; dans l'intérêt de toute la communauté ;  - La question foncière est traitée de manière trop sectorielle au niveau du Burkina (environnement, élevage, etc.) &gt; harmonisation souhaitée entre les différents ministères notamment ; Relecture de la loi 034 au vu de l'évolution du contexte depuis son écriture ;</p>
<p>Former, rechercher et innover pour la gestion et partage des connaissances liées à la GTD, AE, ... (intrants organiques, et tout autre bénéfices pour la GTD</p>	<p>- ministère de la recherche, de l'agriculture, de l'environnement, les ressources animales ; ministère de la formation professionnelle ;</p>	<p>- (vigilance : reconnaître la propriété intellectuelle paysanne pour éviter la crainte de se faire désapproprier des résultats paysans ; certification par les pairs) ;</p>
<p>Capitaliser, valider avec la recherche et vulgariser les évidences déjà produites pour diffusion des bonnes pratiques</p>	<p>-</p>	<p>- la recherche avec les OSC pour vulgariser les résultats ; recherche participative ;  - (vigilance : reconnaître la propriété intellectuelle paysanne pour éviter la crainte de se faire désapproprier des résultats paysans ; certification par les pairs) ;</p>

## Annexe 1 : Liste des initiatives pertinentes qui pourraient être capitalisées et/ou être appuyées par l'initiative de la GMV

D'abord, beaucoup d'initiatives existent mais elles ne sont pas capitalisées. Un besoin de communication sur cette initiative pour que la SC connaisse mieux. Et qu'elles puissent permettre de faire remonter les résultats et capitaliser.

**Tiipaalga** : « les communautés reverdissent le Sahel » financé par le SPONG ; agriculture durable dans le PAM : promotion des techniques CES/DRS ; promotion des jardins nutritifs et reboisement ; foyers améliorés ;

**ARFA** : *teng viga* avec Iles de Paix : accompagner les ménages vulnérables à la gestion durable des terres ; *beog Yinga* : promotion AE et lutte contre CC région Est et du Nord ; *feed good* : promotion système alimentaire durable avec AE et AB ; *Treeforsahelians* : reverdir le sahel à travers une approche où les communautés participent au reverdissement

**CPF** : projet d'intensification et valorisation des pratiques AE PIVA ; projet autonomisation des moyens d'existence des populations rurales ; projet citoyenneté et renforcement des capacités des jeunes en milieu rural ;

**SP CNDD (Ministère de l'environnement)** : Closing The Gap (En collaboration entre le SPONG et le Resad) ; Tree planting : reboisement, initiative de la convention lutte contre désertification (plateau central) ;

**IUCN** : terres d'opportunités au sahel : reboisement, chaînes de valeur et renforcement de capacités/fonds carbone ;

**Tree aid** : weoog-paani : gouvernance plaidoyer, environnement dans forêts, reboisement et valorisation ; valorisation PFNL 3 : prores ; Projet agri contractuel pour DD et équitable filière anacarde : inades formation ; projet d'appui à l'environnement des systèmes alimentaires durables, gouvernance et jeunesse organisée et engagée ;

**APEDR** : projet vulgarisation des zaï mécanisé pour restauration des terres dans le Passoré ; lutter ensemble pour le droit de tous au BF et mali (AE et droit à l'alimentation) ; avec INERA alternative à cordons pierreux et épuisement des moellons/bandes ligneuses anti érosive ;

**Beog puuto** : dans initiative GMV, récup terres dégradées.

Projet FAC 1, 2,3 (ASMADE)

Projet PASAAO (Beo nèere agro écologie, en partenariat avec Terre & Humanisme)

PATAE (Ministère en charge de l'Agriculture)

PACTE (Ministère en charge de l'Agriculture)

Projet YIDIDI, PASANMOP (2APV, Ambassade de France)

...

## Annexe 2 : Liste de présence